

Image not found or type unknown



Réinscription dans une auto école

Par **mandine4**, le **27/03/2013 à 18:43**

Bonjours, j'étais inscrit dans une auto école puis je me suis retiré pour me rapprocher de mon lieu d'habitation .J'ai récupéré mon dossier sans soucis . je voudrais me réinscrire dans une autre auto école, mais il me demande 300€ de frais de dossier pour m'inscrire .On-t-il le droit de réclamer une somme ou pas ?? Et ce qui existe une loi pour ne pas payer ??
merci de vos réponses.